LA LETTRE DU Cadeb

COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES BOUCLES DE SEINE / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

JUIN 2016 - N°66

Sommaire

2 Activité du Cadeb
Agenda associatif

3 Pierre Fond, président de l'interco

4 Les vingt ans de Réseau Vélo 78

5 Natur'Ville fête la nature aux jardins

6 Montesson : la mare à Palfour offre sa biodiversité

7 Bezons : des loisirs en bords de Seine

8 Louveciennes :
RACINE suit le PLU

9 Cormeilles : le gypse exploité en souterrain

10 Sartrouville attend la Tangentielle Nord :

11 Les insectes utiles au jardin
La déchetterie verte sous surveillance

12 Collectifs et associations d'environnement dans les Boucles de Seine / Saint Germain

Solidarité avec les sinistrés

Maraichers et riverains de la Seine vivent des moments difficiles du fait des précipitations importantes intervenues ces jours derniers. Nous leur exprimons notre solidarité et notre soutien.

Des récoltes submergées par des pluies diluviennes, l'impossibilité de planter dans des terres gorgées d'eau, une consommation atone du fait de la température fraiche, cette fin de printemps est catastrophique pour les maraichers de la plaine de Montesson.

Début juin, la Seine en crue a envahi les champs à la « plaine sur l'eau » à Carrières sur-Seine et en bordure de fleuve au Mesnil-le-Roi. Impossible pour le moment de chiffrer les dégâts ni d'évaluer les conséquences, mais il faut s'attendre au pire.

Pour les riverains de la Seine, la montée des eaux a été rapide, plus que prévu, et inexorable, à Port-Marly et Bougival, sur l'ile de la Loge, et à Montesson.

Dans cette commune, le quartier de la Borde a été sévèrement impacté. Une centaine de maisons a été inondée, avec des coupures de courant touchant la moitié d'entre elles. L'action des services municipaux et des associations, « Qualité de vie de la Borde » notamment, a été exemplaire pendant cette période difficile.

De quoi relancer un dossier en attente : celui du financement de la prolongation à Montesson de la digue de Sartrouville. Celle-ci, édifiée dans les années 1965-1970 et récemment consolidée, a permis aux habitants de cette commune d'échapper aux inondations. Elle s'arrête… aux limites communales!

Rien à voir toutefois avec la crue de 1910, avec des niveaux d'eau supérieurs de près de deux mètres à ceux constatés cette année au plus fort de l'épisode. Les habitants de Sartrouville, comme des centaines de milliers en Ile-de-France, auraient été inondés.

Les digues et les bassins de rétention ne sont pas des solutions miracles. L'an dernier FNE Île-de-France avait organisé un colloque sur la prochaine crue dite centennale, réunissant de nombreux spécialistes et un large public. Une réflexion sur l'urbanisation en bord de fleuve qu'il conviendra de poursuivre dans les mois à venir.

Le Bureau du Cadeb

Cadeb association agréée pour la protection de l'environnement
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT ÎLE-DE-FRANCE

Activité du Cadeb

Mai

- Mercredi 11 : réunion organisée par le SPI Vallée de Seine entre les associations de protection de l'environnement et la DRIEE Unité Territoriale des Yvelines, à Porcheville.
- Jeudi 12 : atelier de présentation des zones de passage de la ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) entre Paris Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie. A Mantes-la-Jolie.
- Jeudi 12 : atelier de concertation pour le projet de Port Seine Métropole Ouest (PMSO) à Achères.
- Mercredi 18 mai : réunion du conseil d'administration de l'association agriurbaine Plaine d'Avenir 78, à Montesson
- Jeudi 19 : réunion entre le bureau du Cadeb et la communauté d'agglomération CASGBS
- Lundi 23 : rencontre avec Mme Alexandra Dublanche, Vice Présidente de la commission transports du conseil régional, maire-adjoint à Sartrouville
- Mardi 24 mai : réunion de conseil d'administration du Cadeb
- Vendredi 27 : réunion des personnes publiques associées à la révision du POS / transformation en PLU de la ville de Maisons-Laffitte .
- Vendredi 27 : réunion publique de concertation sur le projet d'AVAP, au Vésinet
- Lundi 30 : visite du barrage de Chatou, avec VNF.
- Lundi 30 : inauguration du bus électrique du groupe Bolloré sur la ligne RATP 34, à Paris.

Agenda associatif

- Du 30 mai au 20 juin : Festival du Centre Européen de Musique, à Bougival, avec l'association des amis de Bizet.

- Dimanche 12 Juin : pique-nique ouvert à tous organisé par l'association Maisons-Laffitte développement durable (MLDD). Renseignements : asso.mldd@gmail.com

- Mardi 14 juin Conférence de Pierre Rabhi à Chatou Cinéma Louis Jouvet - Chatou, organisée par l'association « Dogon », avec le soutien de Forum et projets pour le développement durable

- Mardi 14 juin : projection du film « Merci Patron ! », suivie d'une rencontre avec Vincent de Gaujelac, sociologue du travail, vésigondin. .A 20h30 au Cinéma Jean Marais du Vésinet.

- Vendredi 17 juin : les insectes, un atout pour le jardin, avec les conférences carrillonnes, à Chatou (voir lettre en page 11)

- Dimanche 19 juin : Fête de l'association Natur'ville, à Sartrouville, dans ses jardins du quai Pierre Brunel, à partir de 12h

- Mercredi 22 : sortie - découverte des mares de la forêt de Marly-le-Roi, avec le Cadeb et Seine vivante

- Mardi 28 juin, à 19h30, salle Julien Green à Andrésy : 2ème réunion publique d'information, de synthèse et d'échanges sur le projet de port Seine métropole Ouest (PMSO)

- Mercredi 6 juillet : les quatre chemins au vert à Sartrouville, avec Batigère et Natur'Ville

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Adhésions au Cadeb

Associations*:* L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du Cadeb.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Bulletin d'adhésion 2016 (individuels)

Je demande à adhérer au Cadeb et verse ma cotisation de 10 €.
A retourner à:
Cadeb 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom …….. Prénom …….
Adresse ……...
……...
Tél: ……...
Courriel: ……...

Pierre Fond, président de la CASGBS

Le président de la communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine (CASGBS) a reçu une délégation du Cadeb. L'occasion d'un tour d'horizon sur la mise en place et les priorités de la nouvelle entité.

Pour le Président élu le 18 janvier à la tête de la communauté d'agglomération SGBS réunissant vingt communes et 332.672 habitants dans le Nord-est des Yvelines, la première priorité a été de mettre en place une gouvernance politique et administrative. Un président, quinze vice-présidents et quatre conseillers délégués ont été élus. Ce bureau des vingt maires se réunit tous les 15 jours. Toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont ainsi associées aux décisions. Coté administratif, les choses se mettent en place également, avec la prise de fonction d'un nouveau Directeur général des services, Marie-Hélène Pouey-Dicard et d'une Directrice du développement territorial, Anaïs Veras, venant toutes deux de communes membres de la CASGBS.

La deuxième priorité a été l'établissement et le vote d'un budget communautaire, ce qui n'était pas du tout évident du point de vue technique dans des délais contraints. Le budget a été présenté et voté au Conseil communautaire du 14 avril.

Harmonisation

Le reste de l'année 2016 sera consacré à l'harmonisation et la mise à niveau des politiques. En effet, il y avait une grande disparité entre les intercommunalités qui ont fusionné au 1er janvier 2016, quant aux compétences qui étaient mises en commun. Celles qui sont exercées par la CASGBS doivent s'appliquer progressivement sur l'ensemble du territoire. C'est le cas notamment de la collecte des déchets ménagers, avec un objectif de baisse de couts tout en maintenant un service de qualité.

Pierre Fond détaille ensuite quelques-uns des chantiers de l'année 2016.

Le principe d'élaborer un programme local de l'habitat (PLH) intercommunal a été retenu par le bureau des maires et sera proposé au conseil communautaire. Pierre Fond souhaite que le futur PLH permette une urbanisation maîtrisée du territoire préservant les formes d'habitat existant, les paysages tout en respectant les obligations imposées par l'Etat. Il insiste notamment sur la nécessaire corrélation entre urbanisation et développement des transports.

En matière d'urbanisme, la CASGBS ne souhaite pas élaborer de document intercommunal s'imposant aux PLU, les maires à l'unanimité préférant garder leurs prérogatives en ce domaine.

Projet de territoire

L'année 2016 verra le recensement de tous les projets en cours à l'échelle du territoire et de leur état d'avancement. Parmi ceux-ci le prolongement du tramway T2 de Bezons à Sartrouville, des zones d'activité ou commerciales. L'étape suivante consistera à définir des priorités partagées qui déboucheront sur un calendrier de réalisation. La Zac de la Borde à Montesson en fait partie, dans une configuration réduite (quatre hectares de bonnes terres agricoles seront préservées.)

L'année 2016 verra aussi la finalisation de l'étude sur la restructuration des réseaux de bus sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de dessiner un réseau efficace avec des lignes attractives qui desservent le territoire et les quartiers sans détours inutiles. Les associations, dont le Cadeb, seront associées à ce projet.

Patrick Bayeux, Gilles-Charles Canard, Marie-Françoise Darras, Jean-Claude Parisot, membres du bureau du Cadeb

Pierre Fond

- Né à Metz le 10 mars 1963
- Marié, neuf enfants
- Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences-Po), er de l'Ecole Nationale d'Administration.
- Maire de Sartrouville depuis 1995
- Conseiller général des Yvelines depuis 1998, actuellement 1er Vice-président délégué à l'intercommunalité, l'interdépartementalité, l'Europe et la Métropole de Paris
- Vice-président en 2005, puis président en 2014 de la Communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS) devenue communauté d'agglomération.

Les 20 ans de Réseau Vélo 78

L'anniversaire sera fêté conjointement avec le Cadeb en septembre prochain

Réseau Vélo 78 est une association (loi de 1901) créée il y a 20 ans, avec pour objectifs de :

· contribuer au développement de la pratique du vélo et des circulations douces
· conseiller les municipalités et les instances régionales (conseils régional et départemental) dans le cadre de leurs projets.
· proposer des aménagements auprès de celles-ci (pistes cyclables, double sens cyclable, stationnements vélo, zones 30, voies vertes…)
· organiser des promenades à vélo conviviales ouvertes à tous.
· accompagner les manifestations locales ou régionales : Convergence, marquage des vélos, vélo-écoles (cours d'apprentissage vélo ou perfectionnement pour adultes…)

Deux cents membres

L'association, indépendante financièrement est forte de 200 membres.

Son fonctionnement s'appuie sur un Conseil d'administration de dix-huit membres (représentant Réseau Vélo 78 dans leurs communes respectives) et sur une Assemblée Générale annuelle. Il est envisagé d'élargir le périmètre initial (les communes de la boucle de la Seine) au nouveau périmètre de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) qui comprend 20 communes.

Réseau Vélo 78 édite une lettre annuelle et anime un site internet : *reseauvelo78.org.*

Elle est adhérente à des associations (nationales ou régionales : AF3V, FUB, Avenue Verte Paris-Londres) et participe à des actions communes avec des associations de la Boucle et des départements voisins (Rueil à Vélo, Aberpa, Naturellement Nanterre, MDB, Cadeb, Collectif Vélo Défense...).

Nombreux projets

Les projets auxquels l'Association a participé sont très nombreux : depuis des aménagements locaux (plusieurs dizaines sur les communes de la Boucle depuis 20 ans) jusqu'à des aménagements plus ambitieux : véloroute Paris-Londres, Véloscénie (véloroute Paris-Le Mont Saint Michel), aménagements dans le secteur de la Défense, aménagements des gares locales avec le STIF, véligos.

Réseau Vélo 78 est également active sur des projets futurs, par exemple, le projet de passerelle vélos/piétons le long du futur pont d'EOLE entre Nanterre et Bezons.

Et il reste beaucoup à faire, les projets ne manquant pas…

Réseau vélo 78 participe à plusieurs sorties et organise également deux sorties conviviales à l'année, permettant aux adhérents et sympathisants de passer une journée dans la nature à vélo.

Enfin, rappelons que Réseau Vélo 78 et le Cadeb fêteront ensemble leurs 20 années d'existence, au parc départemental de Montesson le 25 Septembre prochain.

Lionel Carrara,
président de Réseau vélo 78
Philippe lafay, secrétaire

La nature en fête aux jardins de Sartrouville

Fin mai, Natur'Ville a accueilli plusieurs centaines d'enfants dans ses jardins associatifs à l'occasion de la fête de la nature. Un beau succès pour une nouvelle équipe constituée lors de la récente assemblée générale.

Rien n'avait été laissé au hasard pendant la fête de la nature 2016 aux jardins associatifs de Sartrouville, en bordure de Seine. Les jardiniers de Natur-Ville avaient aménagé un parcours pour les scolaires, dont ont profité 26 classes de la petite section de maternelle au collège (6e) du 17 au 25 mai (88 adultes accompagnateurs), mais aussi des enfants d'un centre aéré le mercredi et un public varié le week-end malgré la pluie.

Les jeunes, une cinquantaine chaque heure divisés en 4 à 5 groupes, étaient invités à cheminer entre les parcelles cultivées, admirer une cabane constituée de palettes de récupération, se perdre dans un labyrinthe créé au milieu des hautes herbes, grimper sur un promontoire d'un demi -mètre de haut (d'où l'on découvre le monde entier, selon Kilian, 5 ans), déguster les herbes aromatiques (ciboulette, mélisse), les sentir (romarin, thym), observer les abeilles sur les fleurs sans en avoir peur, tenter de voir les grenouilles dans la mare sous les arbres robiniers faux-acacias.

Un petit groupe devant la mare

Leçon de choses

Deux ateliers ponctuaient la visite. L'un de semis d'haricots, de lupins blancs ou d'œillets d'Inde dans de petits godets remplis de terre, que chaque jeune a emporté chez lui en attente de germination. L'autre de compostage, animé par Bruno, où l'on pouvait admirer le travail des vers de terre (lombrics) qui décomposent les épluchures, et découvrir que ce processus naturel engendre de la chaleur : l'eau froide versée dans un tuyau plastique ressort à 50° après avoir traversé la matière en compostage.

Tout au long de leur visite, les jeunes ont été amenés à comprendre le rôle des acteurs de la nature (c'était le thème de l'édition 2016 de la Fête de la Nature) : insectes, cohabitations de plantes, eau, soleil et bien sûr, jardiniers ! Certains ont un peu perdu de leur méfiance ("la terre, c'est sale") en découvrant que c'est dans la terre, et non dans les supermarchés, que poussent les plantes que nous mangeons. D'autres n'ont pas hésité à prendre dans leurs mains un ver de terre ou un cloporte !

Petits et grands sont repartis enchantés de leur visite, avec le désir de revenir et de cultiver un jardin plus tard... Une belle « leçon de choses » à laquelle ont participé les jardiniers pas toujours habitués à la pédagogie enfantine mais qui se sont prêtés de bonne grâce à l'exercice.

Pas de problème en revanche pour la nouvelle présidente, Agnès Benne, très présente pendant ces journées. D'origine lorraine, la jeune retraitée a été institutrice pendant 33 ans à l'école des pâquerettes, à Nanterre, en classes de CM1/CM2, avec des élèves dits difficiles.

Une nouvelle présidente

Agnès Benne a été élue présidente à l'issue de l'assemblée générale d'avril dernier, succédant à Chantal Chagnon, présidente pendant 9 ans, qui ne se représentait pas.

La nouvelle équipe est constituée de Bruno Bordier, secrétaire, Michelle Juliachs, secrétaire-adjointe et Virginie Mivelaz, trésorière, au sein d'un conseil d'administration de 10 membres.

Une transition sereine, dans la continuité, Agnès entendant poursuivre avec les adhérents de Natur'Ville une culture sans pesticides sur les 28 parcelles du site et les espaces communs.

La présidente récemment élue a trois projets supplémentaires. D'abord, celui d'intégrer au sein de l'association des adhérents sans parcelle attribuée mais désireux de donner des coups de main ponctuels. Ensuite, rendre le site accessible aux personnes à mobilité réduite. Enfin, pouvoir accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Un beau programme que le Cadeb ne peut qu'approuver.

Jean-Claude Parisot
Cadeb

Natur'Ville à Sartrouville

(animation d'un jardin potager associatif)

Association loi 1901 créée en 1999
Adresse des jardins (depuis 2013):
quai Pierre Brunel à Sartrouville

Présidente : Agnès Benne
Téléphone: (07) 61 37 99 47
Courriel :
agnes.benne@laposte.net

La mare à Palfour va s'ouvrir au public

Dans le cadre d'une offre de compensation écologique, cette friche de bord de Seine à Montesson a été restaurée. Une délégation du Cadeb et de Plaine d'Avenir 78 a rencontré sur site les responsables du projet.

Connue localement pour ses mûres sauvages, la mare à Palfour a été retenue par le Département des Yvelines pour une expérimentation de compensation écologique. La propriété départementale de six hectares située en bord de Seine à Montesson, entre l'autoroute A 14 et le lotissement des Rabaux, accueillera dès cet été des chèvres et des moutons dans un enclos central autour duquel le public pourra cheminer et profiter de la nature.

Le site envahi par la végétation a été défriché en début d'année par une association d'insertion « Espaces », afin de lui redonner un aspect prairial tout en conservant des bosquets variés, nous a indiqué Thomas Litzler, chargé de mission au Département.

Sur le site de la mare à Palfour. De gauche à droite: Jean-Claude Parisot (Cadeb,), Thomas Litzler et Pascal Clerc (CG78), Marie-Françoise Darras (Cadeb)

Nature « ordinaire »

La mare à Palfour est un ancien site d'extraction de sable et graviers, remblayé il y a une vingtaine d'années avec une part de terre végétale. Il présente un léger vallonnement qui le sépare de la route départementale RD 121 à l'Est. Le site a fait l'objet d'un inventaire réalisé par le Museum d'histoire naturel. Il en ressort que même si on y trouve des espèces protégées, celles-ci sont communes dans toutes les friches. Pour Pascal Clerc, chef de projet « offres de compensations environnementales », cette nature « ordinaire » mérite d'être préservée car elle a disparue dans les espaces agricoles.

L'écopâturage durera quatre mois, de juin à septembre. Les chèvres seront de race chèvre des fossés, appelée aussi chèvre des talus. La principale qualité de cette race caprine française est sa capacité à débroussailler et valoriser les ligneux, et donc à entretenir les espaces naturels. La surveillance des animaux sera réalisée par l'association « Espaces », mais Pascal Clerc souhaite qu'un éleveur local prenne à terme le relais. L'association agriurbaine Plaine d'Avenir 78 pourrait effectuer la mise en relation.

Le site de Montesson est le premier chantier d'offre de compensation écologique mené par le Département. Quatre autres devraient suivre sur la vallée de Seine, des Mureaux à Guernes en passant par Limay et Buchelay.

Service clé en main

Première collectivité française engagée dans cette démarche, les Yvelines visent à créer un stock d'espaces naturels restaurés écologiquement et faisant l'objet d'un plan de gestion à long terme (30 ans). Objectif du Département : en faire bénéficier les aménageurs ayant l'obligation de compenser les impacts de leurs aménagements sur les milieux naturels. Un service « clé en main qualitatif et pérenne » proposé au prix coutant. Pascal Clerc précise que le « principe de la compensation intervient une fois toutes les mesures d'évitement et de réduction mises en œuvre préalablement, dans un objectif de non-perte de biodiversité. ».

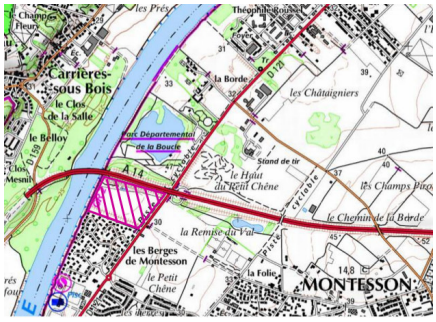

Pour le moment, le site de la mare à Palfour n'est affecté à aucun aménagement particulier, pas même le projet de Zac de la Borde à Montesson, même si cette piste avait été évoquée en son temps.

Les associations d'environnement sont assez partagées vis-à-vis du principe de l'offre de compensation, certaines parlant même de monétisation de la nature. Pour sa part, le Cadeb ne peut que se féliciter de l'action menée à Montesson par le Département, mais sera très attentif à la nature des projets à compenser, et à leur réelle utilité publique.

Jean-Claude Parisot
Marie-Françoise Darras
Cadeb

Pour en savoir plus :

Dossier complet sur le site du SPI Vallée de Seine (Lettre 53) : www.spi-vds.org/
ou sur le site du Cadeb en rubrique documents: www.cadeb.org

Bezons : un espace de loisirs en bord de Seine

Le projet a fait l'objet d'une enquête publique du 4 avril au 4 mai. L'association Bezons Environnement y a participé en déposant des observations avec Val d'Oise Environnement et le Cadeb.

Dans le cadre du projet Zac Cœur de Ville, l'actuel complexe sportif situé en centre ville derrière le nouvel hôtel de ville va laisser la place à un centre commercial.

Une partie des installations, notamment le terrain de football et la piste d'athlétisme, initialement prévus pour remplacer le parc Bettencourt vont ainsi être déplacés sur des terrains en bord de Seine, à la limite de Bezons et Carrières sur Seine sur une zone proche du chemin de halage.

Les équipements prévus sont : un stade de football, une piste, des vestiaires, une cinquantaine de places de parking, auxquels s'ajoutent un espace de pique-nique, un parcours sportif, 10 jardins partagés, sur une surface totale de 3,3ha.

La zone retenue est un espace naturel en friche utilisé partiellement pour du stockage de matériaux. Initialement classée N au PLU (espaces laissés à l'état naturel et non urbanisés), elle a été déclassée en décembre 2015 en zone Nr (espaces sur lequel la construction d'équipements est autorisée) après révision du PLU.

Crédit photo : ville de Bezons

Dossier sommaire

Le dossier présenté à l'enquête ne comprend pas d'étude d'impact. Bien que non obligatoire pour « les équipements sportifs ou de loisirs susceptibles d'accueillir moins de 5 000 personnes » étant donné le site choisi, à proximité de la Seine et sur un milieu naturel, une étude d'impact « volontaire » aurait été un signe positif pour l'environnement. A minima une évaluation environnementale ou étude faune flore aurait pu être réalisée.

Aucune information n'est donnée sur le réaménagement des berges de Seine, mentionné « à l'étude ». C'est pourtant un des points les plus importants de l'impact du projet, la base de loisirs allant conduire à une augmentation de la fréquentation du chemin de halage et des berges. La partie du chemin qui longe le futur équipement va fortement changer de par la présence d'un parcours sportif et d'une zone de pique-nique. Que va devenir la berge à cet endroit ? Aucune mesure de compensation n'est présentée.

Les objectifs énumérés de ce réaménagement des berges, à savoir « *mise en valeur, accès élargi, réalisation d'un aménagement paysager de qualité, intégration de l'habitat fluvial au réaménagement, continuités cycles et piétonnes*, *conservation de l'aspect naturel et de la biodiversité du site (corridor écologique..)*, » ne sont pas détaillés.

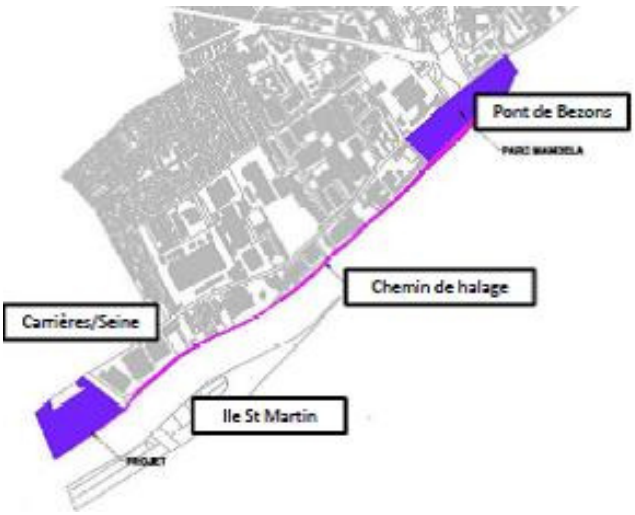

Les réserves des associations

Le projet n'est pas conforme en plusieurs points à la charte de la biodiversité signée par la ville de Bezons en 2015. Parmi les points d'engagement de cette charte figurent la limitation de l'éclairage nocturne (cette installation va générer une intense pollution lumineuse dans une zone jusqu'à présent non aménagée) la protection des milieux naturels (nous aurons un stade en gazon synthétique en remplacement de la friche) la délimitation de zones de biodiversité (il n'y a ici aucun inventaire réalisé.)

Nous avons déposé un mémo co-signé par le Cadeb et Val d'Oise Environnement, pour demander la réalisation d'une étude environnementale. La LPO et le CORIF se sont également exprimés sur le dossier et demandent une étude d'impact.

Pour Bezons Environnement, ce réaménagement (bords de Seine et chemin de halage) doit être fait sans que le milieu naturel soit impacté, et la cohabitation des usages et la continuité des modes de circulation doux ne doit pas conduire à sacrifier la végétation.

Pour le moment, la mairie n'a pas répondu à notre demande renouvelée d'être associés aux réflexions en cours sur le réaménagement des bords de Seine, afin que le projet de réaliser une base de loisirs en cet endroit actuellement très peu fréquenté ait un impact minimal.

Emmanuelle Wicquart
Bezons Environnement

Derrière minute:
Pendant la récente crue de la Seine, le site a été partiellement inondé.
Il serait sage d'en tenir compte pour les futurs aménagements.

Louveciennes met en révision son PLU

L'association RACINE expose les grandes lignes de la révision en cours du Plan local d'urbanisme (PLU) de la ville

Le 9 mai a eu lieu à la mairie de Louveciennes une réunion publique concernant la révision du PLU. Les élus souhaitent en effet un débat autour de la nécessité de cette révision.

Les PLU doivent intégrer les nouvelles dispositions législatives et réglementaires des lois votées en 2014 (lois ENE, ALUR,..) et prendre en compte les nouveaux documents de planification (SDRIF, PDUIF, SRCE,…). Le PLU de Louveciennes en vigueur a été approuvé le 11 avril 2013.

Le 15 octobre 2015 le Conseil municipal de Louveciennes a décidé de prescrire la révision du PLU sans remettre en cause ses orientations générales. Les élus tiennent en concertation avec les habitants et les associations à le réviser pour aussi organiser l'aménagement du futur site de Villevert, réviser les orientations d'aménagement sur certains secteurs, préciser les conditions de mise en œuvre de la mixité sociale dans l'habitat et ajuster certaines dispositions réglementaires.

Pression des promoteurs

Dans la loi ALUR cinquante et un articles modifient le droit de l'urbanisme, dont notamment la disparition du Coefficient d'occupation des sols (COS) qui n'impose plus de taille minimale de parcelles.

Les élus subissent une pression permanente des promoteurs sur Louveciennes et souhaitent pouvoir maintenir un développement équilibré et fonctionnel de cette ville verte exceptionnelle.

Les moyens de résistance qu'offrait l'ancien PLU doivent être préservés. Cela se fera par un travail de concertation entre l'Etat, le département et la structure de l'intercommunalité qui crée une « ville » de 340 000 habitants.

Le chantier qui s'ouvre doit pouvoir permettre par la définition de la planification réglementaire un équilibre du développement urbain. Il s'agit d'organiser une utilisation économe de l'espace pour construire un rapport harmonieux entre la mixité sociale voulue par le législateur et le développement durable.

Le cœur de la révision du PLU sera le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD), complété par les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui, établies en cohérence avec le PADD, font partie des dispositions réglementaires du PLU : elles sont opposables, en terme de compatibilité à tout projet. Elles offrent des avantages car notamment elles peuvent être plus précises que le règlement en matière de morphologie et de typologie des constructions, de composition urbaine et paysagère.

Une ville paysage

Pour éviter une densification non maîtrisée des constructions le PADD va s'organiser autour des zones lisières des espaces verts qui heureusement sont encore assez nombreux dans la ville de Louveciennes, y compris autour de la plaine de Villevert Ce terrain de 22 ha offre 135 000 m2 constructibles. La révision du PLU doit maintenir et amplifier un meilleur paysage. En 2013 la trame verte protégée définie par le PLU était de 265 ha, elle devrait après la révision du PLU passer à 272 ha.

Il existe en ville à Louveciennes des terrains constructibles. A l'heure actuelle les logements sociaux sont au nombre de 350 et il va falloir en rajouter 400 en réponse aux exigences de la loi ALUR. Il faut en effet passer de 12,5% de part de logements sociaux à 25%.

Louveciennes veut et doit rester une ville paysage, une ville verte dans un espace remarquable. Il convient de maintenir l'équilibre du paysage de Louveciennes en permettant un bon rapport entre les espaces bâtis et les espaces naturels. A Louveciennes 200 bâtis sont protégés, la biodiversité doit être sauvegardée. La gestion de l'eau doit être améliorée. Les déplacements pendulaires doivent être limités et tout doit être fait pour permettre et accroître les déplacements doux. RACINE comme par le passé va participer à cette révision et programme de donner son avis pour la fin de septembre 2016.

François Arlabosse

président de RACINE
(Réaliser l'accord Cité-Nature-Espace)

Courriel :
association_racine@orange.fr

Pour en savoir plus :

Le site de la ville de Louveciennes , en rubrique cadre de vie / urbanisme et habitat :
www.mairie-louveciennes.fr/

Cormeilles : le gypse sera exploité en souterrain

Le projet d'exploitation en souterrain du gypse et de remise en état de la carrière à ciel ouvert a été soumis à enquête publique du 2 mai au 2 juin. Le Cadeb a pris position, conjointement avec Val d'Oise Environnement.

En 2016, les possibilités d'extraction à ciel ouvert du gypse dans la carrière « Lambert » à Cormeilles-en-Parisis (Val d'Oise) seront épuisées pour la partie principale du gisement.

Afin de pérenniser son activité sur le site, avec notamment une usine qui emploie 150 salariés pour la fabrication de plâtre, l'entreprise Placoplatre a demandé l'autorisation de continuer l'exploitation en souterrain sous la butte des bois de Cormeilles pour une durée de 30 ans.

Vue sur la carrière à ciel ouvert en cours d'exploitation (2012)

Galeries souterraines

L'extraction du gypse s'effectuera en creusant entre 50 et 80 m sous terre des galeries de 8 m de large, en laissant entre elles des piliers carrés de 10 m de côté. Les galeries sont remblayées au fur et à mesure pour une mise en sécurité définitive. D'après les études effectuées à la demande de Placoplatre, l'exploitation souterraine sera sans impact sur les infrastructures de surface (habitations , équipements publics, routes), la forêt et les promenades.

Quant à la carrière à ciel ouvert, elle sera comblée peu à peu, afin de créer un espace naturel. Dès 2017, 40 hectares seront ouverts au public par l'agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France (AEV). La remise en état définitive du site est prévue à l'horizon 2030, et un grand parc régional, constitué d'une centaine d'hectares réaménagés, ouvrira alors.

Secteur déjà remblayé, en cours de revégétalisation

L'avis des associations

Dans le cadre de l'enquête publique, le Cadeb et Val d'Oise Environnement ont déposé un avis rédigé par Emmanuelle Wicquart (Bezons Environnement).

Les associations sont favorables à la poursuite de l'exploitation du gypse sur le site de Cormeilles en Parisis, en souterrain. Elles demandent toutefois :

- Un réel contrôle des matériaux de remblaiement
- La réduction du nombre de camions accédant au site
- Des mesures de préservation intégrale des habitations isolées et du fort de Cormeilles.

L'avis complet est disponible sur le site du Cadeb en rubrique actualité : www.cadeb.org

Le gypse en souterrain

L'exploitation en souterrain, que nous approuvons, a toute sa logique dans la perspective de la fin du gisement accessible en ciel ouvert.

La production en souterrain conduit cependant à une exploitation réduite du gisement, et une partie de la production est perdue.

En effet l'exploitation en surface concerne 3 masses de gypse, totalisant environ 22 mètres, alors que l'exploitation souterraine ne s'intéresse qu'à une masse, d'environ 15m.

En aérien, tout le volume est exploité, alors qu'en souterrain la méthode des piliers et galeries (piliers de 10m de côté et galeries de 8m) donne un ratio volume exploité sur réserves totales d'environ 64 %.

Il y a de plus une épaisseur laissée au sommet et à la base de la couche, 2 mètres et 1 mètre respectivement.

On peut donc considérer qu'environ 50 % du gisement n'est pas produit.

Extrait de l'avis de VOE et du Cadeb

Tangentielle Nord : objectif 2027

Ce projet de liaison ferroviaire en rocade dans le Nord francilien est en attente de financements. La nouvelle majorité régionale entend relancer le dossier.

Les travaux sont terminés sur les premiers 11 kilomètres de la Tangentielle Nord, entre Epinay et le Bourget. Les ponts sont construits, les rails sont posés. Les premiers trains ont commencé à circuler, et à partir de juillet, vont débuter les essais en situation réelle, avec des rames toutes les 10 minutes. Ces essais vont durer un an, avant l'ouverture aux voyageurs prévue mi-2017. Mais il faudra attendre 2027 - au mieux - pour une mise en service de l'intégralité de la ligne.

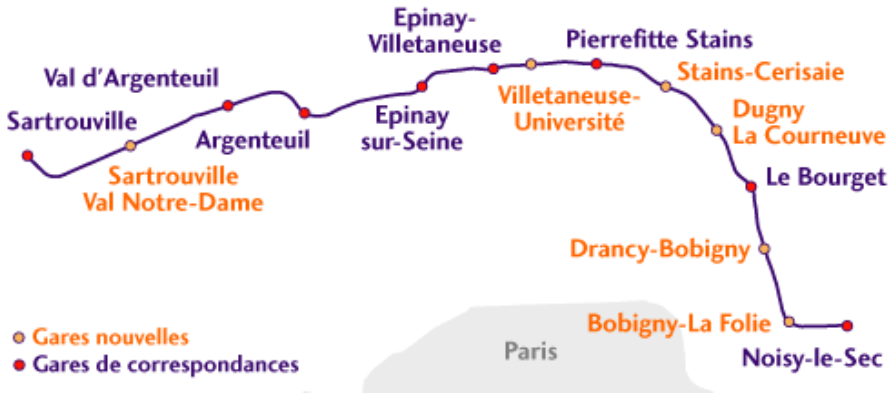

Relier le Nord francilien

Le projet de Tangentielle Nord consiste à créer sur 28 km deux voies dédiées au transport de voyageurs, contiguës aux voies de la ligne actuelle de fret de « grande ceinture », en desservant 14 gares dont 6 nouvelles. Avec un temps de parcours d'environ 33 mn entre Sartrouville et Noisy-le-Sec, contre 1 heure 30 actuellement, la nouvelle liaison par train léger (Tram-train) vise à relier les territoires du Nord francilien, sans passer par Paris, et desservir des quartiers excentrés, tels le Plateau à Sartrouville. Des correspondances régulières avec les lignes existantes, notamment les cinq lignes de RER, seront assurées. A terme, quelque 240 000 voyageurs pourraient emprunter quotidiennement l'une des rames de cette nouvelle ligne avec des fréquences de circulation d'un train toutes les 5 minutes en heure de pointe.

Marc Pélissier, président de l'Association des usagers des transports (AUT) d'Ile-de-France, soutient le projet depuis l'origine et plaide pour le prolongement de cette ligne à l'Est jusqu'à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) et à l'Ouest jusqu'à Sartrouville (Yvelines). Reste à trouver le financement… d'environ 1 Md €.

Dans le contrat de programmation pour les transports en commun sur la période 2016-2020, signé en 2015 entre l'Etat et la Région, rien n'est prévu pour la phase 2, les 17 kilomètres restants vers Sartrouville et Noisy-le-Sec, sauf pour des « études et acquisitions foncières avec le cas échéant le lancement des premiers travaux ».

Financement

Une absence de financement dédié dont se sont émues les associations d'environnement des départements traversés (Environnement 93, Val d'Oise Environnement, le Cadeb pour les Yvelines), l'association des usagers des Transports (AUT Idf) et l'union régionale FNE. En mai 2015, un courrier conjoint a été adressé au président du Conseil régional, Jean-Paul Huchon.

Le changement de majorité régionale fera-t-il avancer le dossier ? Plusieurs signaux encourageants peuvent le faire croire.

Tout d'abord, Alexandra Dublanche, maire-adjoint à Sartrouville, vice-présidente de la commission transports au conseil régional a reçu récemment une délégation du Cadeb. L'élue régionale a pour objectif de tenir les délais annoncés – 2017 - pour les prolongements, et entend pour cela mobiliser les élus et s'appuyer sur les associations.

Ensuite, cet été, le syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) en charge de la coordination du projet va « expertiser » les études techniques (dites d'avant-projet) réalisées par des cabinets spécialisés à la demande de la SNCF. Si elles sont validées par le Stif, ce qui est probable, elles seront soumises aux financeurs (Etat, Région, départements concernés).

Enfin, une enquête publique se déroule actuellement, et ce jusqu'au 1 juillet inclus, dans les communes d'Argenteuil, Houilles, et Sartrouville, en vue de l'acquisition par la SNCF des terrains ou immeubles nécessaires à la réalisation du tronçon Sartrouville-Epinay/Seine. Une enquête similaire a lieu à la même période pour le tronçon le Bourget/ Noisy-le-Sec.

Gérard Moulin,
Jean-Claude Parisot
Cadeb

Pour en savoir plus :

Le site du projet :
www.tangentiellenord.fr/

Vendredi 17 Juin : Les insectes, un atout pour le jardin

Conférence organisée par
l'association « les conférences carrillonnes »
avec Vincent Albouy, auteur naturaliste
au Jardin des Petits Soleils
20, rue du Général Colin, à Chatou
(à proximité de la place du marché, en direction du pont de Chatou)
Accueil à 20h, conférence à 20h30

Les insectes sont les mal aimés du jardin mais sans eux le jardin ne pourrait pas fonctionner. Cette conférence vous fera découvrir leurs 5 grands rôles : les végétariens, les pollinisateurs, les recycleurs, les prédateurs et les parasites et leur importance pour nourrir oiseaux, mammifères et autres vertébrés du jardin.

Les jardins (ceux-ci sont plus de 13 millions en France) restent encore et toujours des morceaux de nature, de véritables petits écosystèmes pouvant s'intégrer dans un ensemble écologique plus vaste. qu'il est nécessaire de développer pour offrir un ultime refuge à la nature sauvage si malmenée dans les zones intensément cultivées comme dans les zones bâties ou aménagées.

Créer ce bon fonctionnement des processus écologiques du jardin, depuis le cycle de l'eau jusqu'à l'autorégulation des ravageurs potentiels en passant par le recyclage de la matière organique morte, dépend de la prise en compte par le jardinier de cet écosytème-jardin et des pratiques respectueuses ou non de la nature, qu'il adopte.

Vincent Albouy est un auteur naturaliste, entomologiste amateur et jardinier naturel, cultivant depuis près de 25 ans son jardin pour les insectes, ayant choisi de les enrôler à son profit plutôt que de les combattre.
Blog : https://natornatex.wordpress.com

Conférences Carrillonnes
association loi de 1901

Coup de chaud à la déchetterie verte de Montesson

Entrée du site (image d'archives)

A la déchetterie verte de Montesson, géré par la société SEV, le début de l'année 2016 a été marqué par deux incendies qui ont entrainé l'intervention des pompiers, puis des services de contrôle de l'Etat.

Le 4 février, les inspecteurs de la DRIEE (anciennement DRIRE) ont constaté que les tas de compost (les andains) avaient une hauteur de 8 à 9 mètres alors que la hauteur autorisée n'est que de 2,5 mètres. Ce qui explique probablement l'incendie, car la fermentation des déchets entraine une élévation importante de température.

De plus, les inspecteurs ont relevé que « le suivi et la gestion des lots de compost n'étaient pas réalisés convenablement. »

Mise en demeure

En date du 1 mars, la société a fait l'objet d'une mise en demeure de la part du Préfet des Yvelines lui enjoignant de se mettre en conformité avec les prescriptions applicables à l'établissement.

La question a été évoquée lors de la réunion DRIEE / associations du 11 mai. Une nouvelle inspection avait eu lieu le même jour pour vérifier la mise en conformité. Nous n'en connaissons pas à ce jour les résultats.

Il est à noter que la société SEV, contactée à plusieurs reprises, n'a pas souhaité répondre à notre demande de faire un point sur le fonctionnement du site.

L'établissement, installé dans la plaine , près de l'autoroute A 14, a une double activité. Tout d'abord, la fabrication de compost, à partir de déchets verts, amenés par les paysagistes des environs. Activité historique, exercée depuis 1997, en baisse depuis la perte du marché des déchets verts des habitants de la Boucle. Depuis 2005, le site reçoit aussi du bois vendu à des chaufferies industrielles après broyage sur place.

Jean-Claude Parisot
Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de Montesson / Saint-Germain-en-Laye

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21
Mel: cadeb78@wanadoo.fr
Site : www.cadeb.org/
Twitter : @78cadeb

Membre de FNE Idf

Composition du Bureau

Présidente :
Paulette Menguy
Vice-président :
François Arlabosse
Vice président :
Jacques Firmin
Vice-président :
Jacques Perdereau
Secrétaire général :
Jean-Claude Parisot
Secrétaire :
Marie-Françoise Darras
Secrétaire adjoint :
Gilles-Charles Canard
Secrétaire adjoint :
Gérard Moulin
Trésorier :
Patrick Bayeux

LES ASSOCIATIONS MEMBRES

Adrec à Chatou
Anne Bernard adrec.chatou@free.fr www.adrec-chatou.fr/

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Jacques Firmin contact@aeb-parcimperial.fr

Bezons Environnement
Emmanuelle Wicquart bezons_environnement@yahoo.fr

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Daniel Amgar vieux.pays.le.fresnay@laposte.net Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Patrick Breteuil breteuil.patrick@yahoo.com Tél 06 88 63 21 92

Conférences carillonnes
Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable
Ursula George forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 06 87 46 02 07

Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines (LCVR78)
Michel Zourbas violenceroutiere.78.contact@gmail.com Tél : 01 30 82 66 85

Maisons-Laffitte développement durable
Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Natur'Ville à Sartrouville (animation d'un jardin potager associatif)
Agnès Benne agnes.benne@laposte.net Tél: 07 61 37 99 47

Patrimoine & Urbanisme à Bougival
Fanny Muller

Quartier de la Plaine à Sartrouville
Marie-Thérèse Grosprête laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Racine à Louveciennes
François Arlabosse association_racine@orange.fr Tél: 01 39 69 21 75

Recycl'action
Cathy Tizzoni contact@recyclaction.fr

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jacques Lauvinerie arqm78500@gmail.com Tél: 01 39 14 36 85

Seine Vivante
seine.vivante@yahoo.fr

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES ASSOCIATIONS THEMATIQUES DANS LA BOUCLE

Forum et Projets pour le Développement Durable Sensibilisation et communication sur le développement durable

Ligue contre la violence routière des Yvelines Association qui agit pour prévenir les accidents de la circulation, et améliorer la sécurité de tous les déplacements

Plaine d'avenir 78 Association pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels et un développement durable dans la plaine agricole de Montesson et alentours

Recycl'action La solution créative au réemploi des déchets

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

Plus de renseignements sur le site Internet du Cadeb (rubrique les liens) : www.cadeb.org